

Le programme d'avantages sociaux des employés de la Financière des avocates et avocats

Comparez six options de régime en un coup d'œil

FINANCIÈRE
DES AVOCATES ET AVOCATS

	Premier	Bonifié Plus	Bonifié	Sélect	Essentiel	Base
Prestation	Une protection de calibre supérieur	Couverture complète, incluant l'assurance invalidité de longue durée	Couverture complète	Régime de base comprenant tous les avantages sociaux	Meilleure couverture sans assurance invalidité de longue durée	Axé sur l'assurance vie et l'assurance invalidité de longue durée
Assurance vie et assurance décès et mutilation accidentels (DMA)	2 fois le salaire, jusqu'à concurrence de 210 000 \$*	25 000 \$*	25 000 \$*	25 000 \$*	25 000 \$*	2 fois le salaire, jusqu'à concurrence de 210 000 \$*
Assurance invalidité de longue durée (ILD) non imposable	4 250 \$ par mois*	4 250 \$ par mois*	Non inclus	4 250 \$ par mois*	Non inclus	4 250 \$ par mois*
Soins de santé complémentaires	Couverture des médicaments à 90 %, sans plafond Soins de la vue : 350 \$ 750 \$ par praticien paramédical	Couverture des médicaments à 80 %, sans plafond Soins de la vue : 300 \$ 750 \$ par praticien paramédical**	Couverture des médicaments à 80 %, sans plafond Soins de la vue : 300 \$ 750 \$ par praticien paramédical**	Couverture des médicaments à 80 %, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ Soins de la vue : 250 \$ 500 \$ par praticien paramédical	Couverture des médicaments à 80 %, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ Soins de la vue non inclus 300/600 \$ par praticien paramédical	Non inclus
Soins dentaires	90 % des soins de base 60 % des soins majeurs et de l'orthodontie Maximum de 1 750 \$ Orthodontie : maximum de 1 750 \$	80 % des soins de base 60 % des soins majeurs et de l'orthodontie Maximum de 1 500 \$ Orthodontie : maximum de 1 500 \$	80 % des soins de base 60 % des soins majeurs et de l'orthodontie Maximum de 1 500 \$ Orthodontie : maximum de 1 500 \$	90 % des soins de base 50 % des soins majeurs Maximum de 1 500 \$	Maximum de 1 000 \$	Non inclus
Programme d'aide aux employés (PAE)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Compte de dépenses de santé (CDS) et compte mieux-être	En option	En option	En option	En option	En option	En option

*Cette valeur maximale s'applique à la couverture offerte sans preuve d'assurabilité. Avec une tarification médicale, les cabinets peuvent fournir à leurs employés une couverture d'assurance vie et d'assurance décès et mutilation accidentels (DMA) pouvant atteindre 1 000 000 \$, ainsi qu'une couverture d'assurance invalidité de longue durée (ILD) pouvant atteindre 10 000 \$ par mois.

**Dans le cadre des régimes Enrichi et Enrichi Plus, un maximum annuel combiné de 1 200 \$ s'applique aux services paramédicaux dispensés par les chiropraticiens, kinésithérapeutes, kinothérapeutes, massothérapeutes et orthothérapeutes.

Quel régime convient le mieux à votre cabinet?

Discutez avec un(e) conseiller(ère) pour trouver l'option qui correspond(le mieux aux besoins de votre équipe et aux objectifs de votre cabinet.

financieredesavocats.ca/commencer

Le régime d'avantages sociaux parrainé par la Financière des avocates et avocats est souscrit par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.